

Mise aux normes des places de truies gestantes

En 2008, seuls 27 % des élevages des Pays de la Loire (25 % des truies) logeaient leurs truies en groupe en respectant la surface imposée. Plusieurs dossiers ont été déposés en 2009, portant la part des élevages aux normes à 30 %. Le plus gros reste à faire. La conjoncture actuelle est sans aucun doute pour beaucoup dans ce constat. Pour autant, l'échéance du 1^{er} janvier 2013 demeure.

Normes réglementaires de surface par truie gestante

Taille du groupe	Cochettes	Truies gestantes
5 truies et moins	1,80 m ²	2,47 m ²
6 à 39 truies	1,64 m ²	2,25 m ²
40 truies et plus	1,48 m ²	2,03 m ²

La surface disponible ne comprend pas l'auge. La longueur des côtés de l'enclos doit être au minimum de 2,80 m.

En cas de réfectoires 1 rang, la distance minimum entre l'arrière du réfectoire (partie fixe) et le côté opposé de l'enclos est de 2 m.

Logement : réfectoire, système DAC ou bat-flanc ?

Selon le système retenu, la surface nécessaire au logement des truies gestantes peut varier de 2,03 (DAC grand groupe) à 2,8 m² (réfectoire 1 rang). Selon les dimensions et la disposition du bâtiment existant, opter pour de l'aménagement plutôt que pour une construction peut donc réduire le nombre de systèmes envisageables.



- Elever les truies gestantes en groupes systèmes d'alimentation et de logement : 13 fiches pratiques (10 €).
 ☞ www.agri72.fr, Elevage / porcs

- Articles presse : Atout Porc Bretagne, Techni Porc ...



En Pays de la Loire et en Bretagne :
 - **15 juin** : « Bâtiment et comportement » à la station expérimentale de Guernevez (29)
 - **5 octobre** : « Alimentation et conduite » à la station expérimentale de Crécom (22)
 - **septembre et novembre** : journées techniques en Pays de la Loire, échanges sur les systèmes, les moments clés de la conduite, témoignages d'éleveurs.

Résultats techniques

Les références disponibles en GTTT sont limitées. Les résultats techniques ne montrent pas de différences majeures entre systèmes.

La plus faible productivité en système réfectoire doit être analysée en tenant compte de l'effet taille d'élevage. Des références faisant abstraction de cet effet sont en cours d'élaboration.

GTTC 2008	Auge	DAC	Réfectoire	Référence nationale
Nb élevages	98	25	97	2 320
Nb truies	291	229	167	201
Sevrés/truie prod./an	28,1	28,4	27,2	27,5
Nés vifs/portée	13,1	13,4	13,0	12,9
Sevrés/portée	11,2	11,4	11,1	11,2

Source IFIP, Badouard et Courboulay – Techni Porc, 2009, n°6

Aides aux investissements

L'aide au financement est reconduite en 2010.

Augmentée des reports de 2009, l'enveloppe nationale atteint 8,5 millions d'euros.

Le taux de subvention est de 20 % (+ 10 % pour les JA).

Le plafond est fixé à 15 000 €/exploitation (+ 1 500 €/JA) et 100 €/place truie gestante (+ 25 €/place pour JA).

Si le nombre de places gestantes est inférieur après les travaux, c'est celui-ci qui est pris en compte dans le calcul de l'aide. Sinon, le calcul tient compte du nombre de places de truies gestantes avant les travaux.

☞ Fiche synthèse sur www.agri72.fr

Prix des aliments 53-72

Afin de répondre aux spécificités de la production porcine sarthoise, nous construisons un référentiel de prix d'aliments en fonction du mode de valorisation des porcs : porcs lourds, porcs Label...

Avec l'aide des fabricants d'aliments, groupements de producteurs et d'éleveurs volontaires, nous pourrons ainsi vous fournir des repères économiques trimestriels.

Si vous êtes intéressés pour entrer dans le panel de référence, contactez Emmanuelle UCCELLO au 02 43 29 24 30.

Marge sur Coût Alimentaire

Les critères retenus pour ce calcul sont les suivants :

Bases techniques :

Moyenne et le 1/3 supérieur des naisseurs-engraisseurs des Pays de la Loire en 2008 (* moyenne Pays de la Loire).

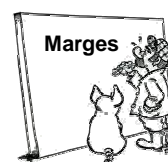
Bases économiques :

Moyenne du prix des aliments standard du 01/10/09 au 31/03/10.

Le prix du porc du cadran breton (base 56 TMP) du 01/10/09 au 31/03/10 est de 1,047 €.

Ce prix cadran est en baisse de 7,4 % par rapport à la précédente période "A bon porc" (01/07/09 au 31/12/09). La plus value moyenne UNIPORC du 01/10/09 au 31/03/10 est de 0,119 €.

Par souci d'objectivité, nous avons retenu la méthode de calcul des cochons d'or, appliquée par l'IFIP.



	Monsieur BONPORC	Votre élevage
Marge sur coût alimentaire standardisée par truie présente et par an	926 € (770 €)*	
Nombre de porcs produits/truie présente/an	22,7 (21,1)*	
Nombre de kilos produits/truie présente/an	2 576 (2 367)*	
Indice de consommation global	2,86 (3,01)*	
% pertes sevrage-vente	5,0 % (6,3)*	
GMQ standard sevrage-vente (8-115 kg)	696 g (685)*	
IC standard sevrage-vente (8-115 kg)	2,57 (2,66)*	

Contacts filière porcine :

Christèle PINEAU Tél 02.43.29.24.36

Anna BORDES Tél 02.43.29.24.36
ou 02.43.67.37.21



15, rue Jean Grémillon
72013 LE MANS Cedex 2
Tél. : 02 43 29 24 24 - Fax 02 43 29 24 25
Courriel : accueil@sarthe.chambagri.fr